ECOLE LANTENNE VERTIERE

ecole.lantenne-vertiere@ac-besancon.fr

03 81 62 38 18

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons vos Lantenne Vertière pour cette année scolaire



enfants à 2024/2025.

Nous ouvrons nos portes avec une équipe enseignante remodelée et constituée de 11 enseignants pour 10 classes et 251 élèves.

1. Répartitions :

Classe 1: Isabelle HEURTEAUX et Maud GENTELET: 17 PS/12MS = 29

ATSEM: Martine GRUSON

Classe 2: Catherine JANDOT et Maud GENTELET: 16 PS/12MS = 28

ATSEM: Florence FAGANDET

Classe 3: Marie VANLANDE: 8 MS/16GS = 24

ATSEM : Magali

Classe 4 : Cécile PARELLE : 6GS/16CP = 22

Classe 5: Catherine POIREY-VAGNAUX: 15 CP/9 CE1 = 24

Classe 6 : Nicole BOILLIN : 24 CE1

Classe 7: Céline REGNIER: 25 CE2

Classe 8 : Stéphanie REUCHE : 25 CM1

Classe 9: Sandrine JUIF RIBEIL: 8 CM1/16 CM2 = 24

Classe 10: Jérôme SCHULER: 26 CM2

Notre psychologue scolaire Bérangère Janey : 06 32 72 61 33 Sandrine Rottier sera la maîtresse E pour les élèves à besoins.

2. Poste de Direction :

Isabelle HEURTEAUX

Jours de décharge administrative : lundi et vendredi.

3. Heures d'école :

8h30/12h (accueil dès 8h20)

13h50/16h20 (accueil dès 13h40)

Attention : l'école ferme ses portes aux familles à 8h30 et 13h50

4. Formulaires de rentrée :

La fiche de renseignements distribuée est à vérifier, compléter et éventuellement à corriger en rouge.

Elle devra être signée des 2 parents

- La fiche pour les éventuels goûters...

La fiche d'urgence

- le formulaire d'inscription pour les élections de parents d'élèves.
- L'assurance scolaire est à fournir (nous vous conseillons de vérifier que votre enfant ait une couverture d'assurance « individuelle accident »)
- SPECIFIQUEMENT pour les enfants de PS :

5. Réunions de rentrée : (Merci de ne pas venir avec les enfants)

Classe 1: I. Heurteaux et Maud Gentelet: lundi 09 septembre à 18h

Classe 2 : C. Jandot et Maud Gentelet : mardi 24 septembre à 18h

Classe 3: Marie Vanlande: lundi 23 septembre à 18h

Classe 4 : Cécile Parelle : mardi 10 septembre à 18h pour les G5 et 18h30 pour toute

la classe (les parents des CP resteront après la partie commune aux 2 niveaux)

Classe 5 : Catherine Poirey-Vagnaux : mardi 17 septembre à 17h30 pour les CE1 et

18h30 pour les CP

Classe 6 : Nicole Boillin : jeudi 12 septembre à 18h

Classe 7 : Céline Régnier : jeudi 12 septembre à 18h

Classe 8 : Stéphanie Reuche : lundi 09 septembre à 18h

Classe 9 : Sandrine Juif Ribeil: vendredi 20 septembre à 18h

Classe 10 : Jérôme Schuler : vendredi 20 septembre à 18h

6. Les élections de parents d'élèves :

Elles auront lieu le <u>vendredi 11 octobre 2024</u>. Nous vous transmettrons un petit formulaire à remplir et à donner à l'enseignant de la classe si vous êtes intéressés pour vous présenter. Il y aura un bureau constitué de 10 titulaires et 10 suppléants (éventuellement)

7.Les bus :

En raison du nombre important d'élèves et pour permettre aux élèves qui prennent le bus d'avancer rapidement et facilement, nous demanderons :

- aux parents des enfants de la maternelle de ne pas rester dans les locaux dès qu'ils auront récupéré leurs enfants.
- si vous désirez récupérer exceptionnellement votre enfant dans le rang du bus, adressez vous aux adultes encadrant le groupe.
- à ceux qui viennent chercher les élèves (à partir du CP), de rester dans l'espace parents sous le porche de l'école.

8. La coopérative scolaire :

La coopérative scolaire permet aux enseignants de financer entièrement ou partiellement des sorties scolaires ou faire quelques achats au cours de l'année pour des activités supplémentaires. Elle n'est pas obligatoire. Son montant est de 13€ par enfant. (chèque à l'ordre de la Coopérative scolaire)

9. La communication avec les familles :

Chaque élève aura un cahier de liaison pour les informations soumises à signature. Vous y trouverez toutes les informations concernant l'école et la classe de votre enfant. Nous vous remercions de signer tous les formulaires que vous trouverez dans le carnet. Ce qui est agrafé peut-être gardé à la maison. Ce cahier vous est également réservé pour toute

communication écrite avec l'enseignant. Les parents peuvent être reçus par les enseignants avant ou après la classe, sur rendez-vous.

Beaucoup d'informations circuleront par mail... Nous comptons donc sur vous pour prendre le soin de bien vérifier les adresses électroniques sur les fiches de renseignements. Attention! Les enseignants ne consultent pas forcément leurs mails dans la journée. Dans la mesure du possible, il est nécessaire de transmettre les informations la veille.

10. <u>Le périscolaire</u>:

La Directrice du périscolaire : Séverine Burriel

Vous pouvez la joindre au : 09 61 64 72 78 ou par mail : al.lantenne@valmarnaysien.com Les familles doivent prévenir directement le périscolaire pour annuler les repas (maladie/sortie scolaire) ou inscrire un enfant en plus de son planning habituel.

11. Les vacances scolaires :

<u>Vacances d'automne</u>: 18/10/24 au soir jusqu'au 03/11/23 Reprise le 04/11/24 <u>Vacances de Noël</u>: 20/12/24 au soir jusqu'au 05/01/25 Reprise le 06/01/25 <u>Vacances d'hiver</u>: 21/02/25 au soir jusqu'au 09/03/25 Reprise le 10/03/25

<u>Vacances de printemps</u>: 18/04/25 au soir jusqu'au 04/05/25 Reprise le 05/05/25 <u>PONT de l'Ascension du mardi</u>: 27/05/25 au soir jusqu'au dimanche 01/06/25

Reprise le 02/06/25

Vacances d'été : le 04/07/25 au soir

12. Les absences :

La fréquentation scolaire est obligatoire.

En cas de maladie, les enfants ne sont pas accueillis!

Toutes les absences doivent être signalées le plus vite possible auprès <u>de l'enseignant</u> <u>de la classe</u> par mail avant 8h00.

Les jours de rentrée sont parfois difficiles pour certains enfants (et aussi pour quelques parents...) mais nous essaierons de les adoucir au maximum !

Nous espérons passer une année scolaire sereine, pleine d'émerveillements, de découvertes, de tolérance et nous souhaitons qu'elle soit riche en apprentissages pour vos enfants !

BONNE RENTREE A TOUS ET BONNE ANNEE SCOLAIRE.

L'équipe enseignante